



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Etablissements: Moselle

Question écrite n° 39518

Texte de la question

M Jean-Louis Masson rappelle à M le ministre de l'éducation nationale que la commune de Charleville-sous-Bois (Moselle) possède une école primaire à classe unique. Cette situation est susceptible d'être déjà un handicap mais elle est encore aggravée par le fait que deux enseignants à mi-temps se partagent la charge de l'enseignement. L'un de ces deux enseignants est d'ailleurs fréquemment remplacé, ce qui entraîne une situation intolérable pour la qualité de l'enseignement. Il ne faut donc pas s'étonner si, sur quinze enfants, neuf seulement continuent à fréquenter l'école communale, les parents des autres élèves préférant se tourner vers les écoles d'autres localités voisines. L'indifférence de l'administration face à ce problème est hautement regrettable et il souhaiterait donc qu'il lui indique s'il envisage ou non de prendre les mesures qui s'imposent.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39518

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1724